

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA**

Amqui, le 28 novembre 2017.

À la séance d'ajournement du conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 28 novembre 2017 à compter de 19h30 à la salle du conseil située au 123, rue Desbiens, 4^e étage à Amqui.

Sont présents : Mme Marlène Landry (Sainte-Marguerite-Marie)

M. Jean-Paul Bélanger (Saint-Cléophas)	M. Georges Guénard (Saint-Vianney)
M. Marcel Belzile (Sayabec)	M. Jocelyn Jean (Saint-Tharcisius)
M. Gino Canuel (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)	M. Martin Landry (Albertville)
M. Daniel Carrier (Saint-Noël)	M. Paul Lepage (Saint-Moïse)
M. Pierre D'Amours (Amqui)	M. Jean-Côme Lévesque (Saint-Léon-le-Grand)
M. Jean-Marc Dumont (Saint-Damase)	M. Jacques Pelletier (Val-Brillant)
M. André Fournier (Causapscal)	M. Nelson Pilote (Saint-Alexandre-des-Lacs)
M. Jérémie Gagnon (Sainte-Irène)	M. Carol Poitras (Sainte-Florence)
M. Gérard Grenier (Lac-au-Saumon)	

ainsi que (comme 2^e représentant) : Aucun.

sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfet.

Absences : M. Dave Robichaud (représentant Causapscal)
M. Bruno Côté (représentant Sayabec)
Représentant Amqui

Personnes-ressources présentes :
M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint
M. Bertin Denis, directeur du service d'aménagement et d'urbanisme
M. Guillaume Viel, directeur du service de développement

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2017-230 concernant l'ouverture de la séance d'ajournement du 28 novembre 2017

Le quorum étant constaté, il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à compter de 19h30.

Adoptée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CM 2017-231 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance d'ajournement du 28 novembre 2017

Sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyée par M. Jocelyn Jean, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de question de l'assistance
4. Communication du service d'aménagement et d'urbanisme - Adoption du règlement 2017-08 modifiant le schéma d'aménagement
5. Adoption des prévisions budgétaires 2018 - MRC de La Matapédia
 - 5.1. Partie 1 - Budget de la MRC – partie commune à l'ensemble
 - 5.2. Partie 2 - Inspection municipale
 - 5.3. Partie 3 - Gestion des terres publiques intramunicipales (TPI)
 - 5.4. Partie 4 - Délégation gestion des terres publiques
 - 5.5. Partie 5 - Premiers répondants Secteur Est
 - 5.6. Partie 6 - Premiers répondants Secteur Ouest
 - 5.7. Partie 7 - Route Verte
 - 5.8. Partie 8 - Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert
 - 5.9. Partie 9 - Investissement parc éolien Lac-Alfred
 - 5.10. Partie 10 - Investissement parcs éoliens Régie Énergie BSL (Roncevaux et Nicolas-Riou)
 - 5.11. Territoires non organisés (TNO)
6. Règlement N° 2017-10, décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2018 – Adoption du projet de règlement
7. Nominations
 - 7.1. Nomination du préfet suppléant
 - 7.2. Nomination des membres du comité administratif
 - 7.3. Nominations des représentants de la MRC sur les comités et organisations
8. Prochaine rencontre - Séance ordinaire (mercredi le 13 décembre 2017 à 19h30)

9. Période de questions de l'assistance
10. Autres sujets
 - 10.1. Révision du code d'éthique et de déontologie du préfet – Avis de motion et présentation du projet de règlement
 - 10.2. Déclaration d'intérêt pécuniaire du préfet - Dépôt
 - 10.3. Renouvellement 2017-2018 - Entente MRC et CRD du Bas-Saint-Laurent – Attractivité (FDT Régional)
 - 10.4. Position de la MRC sur les coupures de postes chez Bell Média
11. Levée de la séance

Adoptée.

3. PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est adressée par l'assistance.

4. COMMUNICATION DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

4.1 Adoption du règlement 2017-08 modifiant le schéma d'aménagement

Résolution CM 2017-232 concernant l'adoption du règlement numéro 2017-08 modifiant le schéma d'aménagement

- Considérant que la MRC de La Matapédia a un schéma d'aménagement révisé en vigueur depuis le 9 mai 2001 ;
- Considérant que le conseil de la MRC de La Matapédia désire modifier son schéma d'aménagement révisé (règlement 01-2001) dans le but d'agrandir un îlot déstructuré en milieu récréatif dans la municipalité de Sayabec pour combler des besoins en espace pour des entreprises en expansion ;
- Considérant que l'article 47 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le conseil d'une MRC peut modifier son schéma d'aménagement;
- Considérant qu'un projet de règlement numéro 2017-08 a été adopté le 13 septembre 2017 et soumis à la consultation de la population le 11 octobre 2017 conformément à l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- Considérant que le sous-ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a émis un avis sur la conformité de la modification proposée aux orientations gouvernementales en vertu de l'article 51 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- Considérant que le conseil de la MRC de La Matapédia a signifié par avis de motion lors de la session du 13 septembre 2017 son intention d'adopter le règlement numéro 2017-08 modifiant le schéma d'aménagement révisé 01-2001 ;

En conséquence, sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu ce qui suit :

1. d'adopter le règlement numéro 2017-08 modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement 01-2001);
2. de transmettre une copie du règlement numéro 2017-08 au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour avis relatif aux orientations gouvernementales;
3. de transmettre une copie du règlement numéro 2017-08 aux municipalités locales dont le territoire est compris dans la MRC de La Matapédia ainsi qu'aux MRC dont le territoire est contigu à celui de la MRC de La Matapédia.

Adoptée.

5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 - MRC DE LA MATAPÉDIA

5.1 Partie 1 - Budget de la MRC – partie commune à l'ensemble

Résolution CM 2017-233 concernant l'adoption de la partie 1 du budget de la MRC – Partie commune à l'ensemble

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyé par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 1, commune à l'ensemble, pour l'exercice financier 2017 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			Mun.	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 1 (commune à l'ensemble)	-								
Gestion financière	307 364 \$	119 009 \$	22 650 \$	200 \$	28 800 \$	38 682 \$	20 350 \$	62 673 \$	15 000 \$
Législation et communication	382 903 \$	314 587 \$				61 316 \$		4 000 \$	3 000 \$
Palais de justice et centre administratif	336 266 \$	30 075 \$		161 545 \$	20 000 \$	83 866 \$		40 780 \$	
Programmes d'habitation	663 200 \$					663 200 \$			
Transport adapté et collectif	289 276 \$	60 000 \$			15 000 \$	214 276 \$			

	Budget 2018	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			Mun.	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Val-d'Irène	1 675 089 \$	60 000 \$		139 552 \$		625 537 \$		850 000 \$	0 \$
Dév. social/soutien fin. aux organismes	88 386 \$	29 386 \$			25 000 \$	34 000 \$			0 \$
Développement	1 574 018 \$	268 647 \$		34 842 \$	1 030 401 \$	20 000 \$		60 335 \$	159 793 \$
Révision PFM et MADA	69 736 \$	700 \$			0 \$	37 000 \$		11 200 \$	20 836 \$
FLI	0 \$							0 \$	
Développement éolien	596 805 \$							596 805 \$	0 \$
Entente développement culturel - 2	45 423 \$	9 000 \$			10 000 \$	15 000 \$		5 000 \$	6 423 \$
Évaluation et géomatique	600 111 \$	462 392 \$	110 000 \$			27 119 \$		600 \$	0 \$
Aménagement	249 655 \$	68 913 \$	42 000 \$	400 \$	136 900 \$				1 442 \$
Urbanisme	51 062 \$	16 916 \$	34 146 \$			0 \$			
Gestion des cours d'eau	17 210 \$	17 210 \$							0 \$
Génie municipal	1 111 562 \$	51 207 \$	995 355 \$	0 \$		0 \$			65 000 \$
Gestion des matières résiduelles	1 465 979 \$	1 389 052 \$				0 \$		76 927 \$	0 \$
Inforoute, informatique et téléphonie IP	133 008 \$	71 257 \$		25 000 \$		1 876 \$		28 175 \$	6 700 \$
Génie forestier	37 400 \$	16 000 \$		20 000 \$					1 400 \$
Sécurité incendie	1 332 858 \$	1 117 658 \$		128 900 \$		35 000 \$		1 000 \$	50 300 \$
Sécurité civile	37 390 \$	36 990 \$							400 \$
Total partie 1	11 064 701 \$	4 138 999 \$	1 204 151 \$	510 439 \$	1 266 101 \$	1 856 872 \$	20 350 \$	1 737 495 \$	330 294 \$

DÉPENSES

	Budget 2018	Sal. et av. soc.	Comm. et trans.	Loc. équip.+ locaux	Ass. et serv. prof.	Cotis.	Entretien	Fourn.	Repas et comités	Autres	Immo.	Remb. dette
Partie 1 (commune à l'ensemble)												
Gestion financière	307 364 \$	258 794 \$	8 650 \$	800 \$	30 220 \$	1 600 \$	400 \$	3 100 \$	1 200 \$	1 000 \$	1 500 \$	100 \$
Législation et communication	382 903 \$	272 439 \$	46 134 \$	800 \$	18 930 \$	1 700 \$	300 \$	3 200 \$	8 200 \$	30 700 \$	500 \$	
Palais de justice/centre adm.	336 266 \$			35 428 \$	31 232 \$		70 700 \$	1 000 \$		53 455 \$		144 451 \$
Programmes d'habitation	663 200 \$		285 \$		68 800 \$			115 \$		594 000 \$		
Transport adapté et collectif	289 276 \$									289 276 \$		
Val-d'Irène	1 675 089 \$				855 000 \$		0 \$	0 \$		0 \$	19 437 \$	800 652 \$
Dév. social/soutien fin. org.	88 386 \$									88 386 \$		
Développement	1 574 018 \$	747 196 \$	33 200 \$	200 \$	11 401 \$	3 500 \$	500 \$	5 000 \$	5 000 \$	766 521 \$	1 500 \$	
Révision PFM et MADA	69 736 \$	41 282 \$	13 470 \$					7 920 \$	900 \$	6 164 \$		
FLI	0 \$									0 \$		
Développement éolien	596 805 \$		1 000 \$		42 173 \$					553 632 \$		
EDC 2	45 423 \$									45 423 \$		
Évaluation et géomatique	600 111 \$	420 251 \$	8 675 \$	800 \$	162 250 \$	1 135 \$	500 \$	2 550 \$	1 500 \$		2 450 \$	
Aménagement	249 655 \$	231 295 \$	4 200 \$	1 800 \$	5 360 \$	2 600 \$		2 600 \$	800 \$		1 000 \$	
Urbanisme	51 062 \$	33 546 \$	400 \$		1 016 \$	100 \$	0 \$	0 \$	100 \$	15 900 \$	0 \$	
Gestion des cours d'eau	17 210 \$	0 \$	550 \$		16 500 \$	160 \$		0 \$			0 \$	
Génie municipal	1 111 562 \$	947 137 \$	31 900 \$	1 000 \$	28 900 \$	4 800 \$	8 200 \$	12 315 \$	6 000 \$		71 310 \$	0 \$
GMR	1 465 979 \$				1 465 778 \$			201 \$				
Inforoute, inf. et tél. IP	133 008 \$		26 128 \$		80 680 \$			12 500 \$			13 700 \$	0 \$
Génie forestier	37 400 \$	31 400 \$	2 415 \$	910 \$	1 175 \$	300 \$	0 \$	500 \$	200 \$		500 \$	
Sécurité incendie	1 332 858 \$	593 850 \$	101 200 \$	181 108 \$	96 850 \$	1 700 \$	80 600 \$	66 900 \$	8 100 \$	3 000 \$	25 000 \$	174 550 \$
Sécurité civile	37 390 \$	33 700 \$	1 770 \$		1 000 \$	70 \$	0 \$	700 \$	150 \$			
Total partie 1	11 064 701 \$	3 610 890 \$	279 977 \$	222 846 \$	2 917 265 \$	17 665 \$	161 200 \$	118 601 \$	32 150 \$	2 447 457 \$	136 897 \$	1 119 753 \$

Adoptée.

5.2 Partie 2 - Inspection municipale**Résolution CM 2017-234** concernant l'adoption de la partie 2 du budget de la MRC – Inspection municipale

Sur une proposition de Mme Marlène Landry, appuyée par M. Georges Guénard, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 2, inspection municipale, pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			Mun.	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 2 - Inspection municipale	234 185 \$	217 702 \$		0 \$					16 483 \$

DÉPENSES

	Budget 2018	Sal. et av. soc.	Comm. et trans.	Loc. équip.+ locaux	Ass. et serv. prof.	Cotis.	Entretien	Fourn.	Repas et comités	Autres	Immo.	Remb. dette
Partie 2 - Inspection municipale	234 185 \$	201 210 \$	14 800 \$	200 \$	11 975 \$	1 100 \$	0 \$	1 900 \$	2 500 \$		500 \$	

Adoptée.

5.3 Partie 3 - Gestion des terres publiques intramunicipales (TPI)

Résolution CM 2017-235 concernant l'adoption de la partie 3 du budget de la MRC – Gestion des terres publiques intramunicipales

Sur une proposition de M. Nelson Pilote, appuyée par M. Carol Poitras, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 3, terres publiques intramunicipales (TPI), pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			Mun.	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 3 - Terres publiques intramunicipales (TPI)	592 565 \$			55 700 \$			5 000 \$	361 900 \$	169 965 \$

DÉPENSES

	Budget 2018	Sal. et av. soc.	Comm. et trans.	Loc. équip.+ locaux	Ass. et serv. prof.	Cotis.	Entretien	Fourn.	Repas et comités	Autres	Immo.	Remb. dette
Partie 3 - Terres publiques intramunicipales (TPI)	592 565 \$	160 955 \$	6 275 \$	400 \$	3 185 \$	26 900 \$	200 \$	1 500 \$	650 \$	391 500 \$	1 000 \$	

Adoptée.

5.4 Partie 4 - Délégation gestion des terres publiques

Résolution CM 2017-236 concernant l'adoption de la partie 4 du budget de la MRC – Délégation gestion des terres publiques

Sur une proposition de M. Jérémie Gagnon, appuyée par M. Jean-Côme Lévesque, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 4, Délégation gestion foncière des terres publiques, pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			Mun.	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 4 - Délégation gestion terres publiques	66 194 \$			66 000 \$					194 \$

DÉPENSES

	Budget 2018	Sal. et av. soc.	Comm. et trans.	Loc. équip.+ locaux	Ass. et serv. prof.	Cotis.	Entretien	Fourn.	Repas et comités	Autres	Immo.	Remb. dette
Partie 4 - Délégation gestion terres publiques	66 194 \$	3 360 \$	2 100 \$	500 \$	27 034 \$	0 \$		200 \$		33 000 \$		0 \$

Adoptée.

5.5 Partie 5 - Premiers répondants Secteur Est

Résolution CM 2017-237 concernant l'adoption de la partie 5 du budget de la MRC – Premiers répondants secteur Est

Sur une proposition de M. André Fournier, appuyée par Carol Poitras, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 5, premiers répondants secteur Est, pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			Mun.	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 5 - Premiers répondants - Secteur Est	16 850 \$	7 605 \$							9 245 \$

DÉPENSES

	Budget 2018	Sal. et av. soc.	Comm. et trans.	Loc. équip.+ locaux	Ass. et serv. prof.	Cotis.	Entretien	Fourn.	Repas et comités	Autres	Immo.	Remb. dette
Partie 5 - Premiers répondants - Secteur Est	16 850 \$	9 500 \$	2 330 \$		170 \$	100 \$		2 650 \$	200 \$	1 900 \$		

Adoptée.

5.6 Partie 6 - Premiers répondants Secteur Ouest

Résolution CM 2017-238 concernant l'adoption de la partie 6 du budget de la MRC – Premiers répondants secteur Ouest

Sur une proposition de M. Jacques Pelletier, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 6, premiers répondants secteur Ouest, pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			Mun.	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 6 - Premiers répondants - Secteur Ouest	26 550 \$	12 486 \$						5 000 \$	9 064 \$

DÉPENSES

	Budget 2018	Sal. et av. soc.	Comm. et trans.	Loc. équip.+ locaux	Ass. et serv. prof.	Cotis.	Entretien	Fourn.	Repas et comités	Autres	Immo.	Remb. dette
Partie 6 - Premiers répondants - Secteur Ouest	26 550 \$	17 250 \$	3 830 \$		170 \$	0 \$		1 700 \$	300 \$	3 300 \$		

Adoptée.

5.7 Partie 7 - Route Verte

Résolution CM 2017-239 concernant l'adoption de la partie 7 du budget de la MRC – Route verte

Sur une proposition de M. André Fournier, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 7, Route Verte, pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			Mun.	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 7 - Route Verte	170 722 \$	42 709 \$					128 013 \$		0 \$

DÉPENSES

	Budget 2018	Sal. et av. soc.	Comm. et trans.	Loc. équip.+ locaux	Ass. et serv. prof.	Cotis.	Entretien	Fourn.	Repas et comités	Autres	Immo.	Remb. dette
Partie 7 - Route Verte	170 722 \$				20 472 \$		51 358 \$					98 892 \$

Adoptée.

5.8 Partie 8 - Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert

Résolution CM 2017-240 concernant l'adoption de la partie 8 du budget de la MRC – Emprunt Fonds municipal vert

Sur une proposition de Jean-Côme Lévesque, appuyée par M. Marcel Belzile, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 8, Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert, pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			Mun.	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 8 - Biomasse - Fonds Municipal Vert	52 625 \$	52 625 \$							

DÉPENSES

	Budget 2018	Sal. et av. soc.	Comm. et trans.	Loc. équip.+ locaux	Ass. et serv. prof.	Cotis.	Entretien	Fourn.	Repas et comités	Remb. dette
Partie 8 - Biomasse - Fonds Municipal Vert	52 625 \$									52 625 \$

Adoptée.

5.9 Partie 9 - Investissement parc éolien Lac-Alfred

Résolution CM 2017-241 concernant l'adoption de la partie 9 du budget de la MRC – Investissement parc éolien Lac-Alfred

Sur une proposition de M. Gino Canuel, appuyée par M. Carol Poitras, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 9, Investissement parc éolien du Lac-Alfred, pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Autres revenus	
		Intérêts	Autres
Partie 9 - Investissements Lac-Alfred	5 053 046 \$	0 \$	5 053 046 \$

DÉPENSES

	Budget 2018	Assurances et serv. prof.	Autres	Remb. de la dette
Partie 9 - Investissement Lac-Alfred	5 053 046 \$	21 465 \$	70 493 \$	4 961 088 \$

Adoptée.

5.10 Partie 10 - Investissement parcs éoliens Régie Énergie BSL (Roncevaux et Nicolas-Riou)

Résolution CM 2017-242 concernant l'adoption de la partie 10 du budget de la MRC – Investissement parcs éoliens Régie Énergie BSL (Roncevaux et Nicolas-Riou)

Sur une proposition de Mme Marlène Landry, appuyée par M. Nelson Pilote, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 10, Investissement parcs éoliens du Bas-St-Laurent (Roncevaux et Nicolas-Riou), pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

REVENUS

	Budget 2018	Autres revenus	
		Intérêts	Autres
Partie 9 - Investissements Lac-Alfred	5 053 046 \$	0 \$	5 053 046 \$

DÉPENSES

	Budget 2018	Assurances et serv. prof.	Autres	Remb. de la dette
Partie 10 - Investissements projets éoliens BSL (Roncevaux et Nicolas-Riou)	724 438 \$	5 000 \$	719 438 \$	

Adoptée.

5.11 Territoires non organisés (TNO)

Résolution CM 2017-243 concernant l'adoption du budget des territoires non organisés de la MRC de La Matapédia

Sur une proposition de M. Paul Lepage, appuyée par M. Georges Guénard, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour les territoires non organisés (TNO), pour l'exercice financier 2018 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

REVENUS	Budget 2018
Taxes générales	328 686 \$
Article 208	10 146 \$
Taxe spéciale Lac Huit Mille	2 300 \$
Taxe spéciale Chemin Casault	0 \$
Taxe spéciale Routhierville - déneigement	4 000 \$
Taxe spéciale SLM (entente déneigement)	14 000 \$
Compensation/écoles	3 600 \$
Compensation terres publiques	42 373 \$
Péréquation	10 259 \$
Droits mutations et supplétif	2 000 \$
Intérêts arriérés de taxes	200 \$
Intérêts banque	3 500 \$
Contribution du fonds de mise en valeur SLM	4 890 \$
Autres revenus	2 000 \$
Revenus vs permis	1 300 \$
Subv. Prise en charge réseau routier	22 618 \$
Subvention passage à niveau	3 600 \$
Surplus affecté	45 000 \$
Subvention taxe d'accise	17 850 \$
Subvention taxe accise - remise centre administratif	
Distribution Lac Alfred	0 \$
Total	518 322 \$

DÉPENSES	
Salaire régulier	57 482 \$
Contribution employeur	11 500 \$
Déplacement	8 480 \$
Poste	1 300 \$
Téléphone	150 \$
Aliments/boisson	100 \$
Avis publics	1 000 \$
Inspecteur municipal	26 502 \$
Inspection éoliennes	
Services scientifiques et génie	15 000 \$
Services juridiques	1 000 \$
Vérification	3 500 \$
Contrat service informatique	1 600 \$
Évaluation municipale	19 762 \$
Services professionnels aménagement	22 380 \$
Assurance-incendie	672 \$
Assurance-responsabilité	1 350 \$
Cautionnement	215 \$
Formation	
Police - SQ	50 000 \$
Matières résiduelles	6 500 \$
Cotisation	500 \$
Voirie - entretien chemins	25 000 \$
Voirie - amélioration chemins/CERF	10 000 \$
Voirie - taxe accise	17 850 \$
Remise centre administratif - taxe accise	
Entretien chemins hiver Routhierville	69 720 \$
Entretien chemins hiver SLM	14 000 \$
Entretien passage à niveau	3 600 \$
Entretien ameublement et équipement	500 \$
Fournitures et photocopies	1 548 \$
Éclairage pont	250 \$
Frais banque	150 \$
Quote-part MRC	112 711 \$
Essence	
Immobilisations	12 000 \$
Parc SLM	20 000 \$
Mise en valeur Routhierville	
Urbanisme	2 000 \$
Pont Rivière Vaseuse	
Honoraires pont Rivière Vaseuse	
Location véhicule	
Remboursement taxe spéciale Casault	
Total	518 322 \$

Adoptée.

6. RÈGLEMENT N° 2017-10, DÉCRÉTANT LES RÉPARTITIONS, TARIFICATIONS ET TAUX DE TAXES RELATIFS AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET DES TNO POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018 – ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Monsieur Mario Lavoie, secrétaire-trésorier, dépose et présente aux membres du conseil le projet de règlement N° 2017-10 décrétant les répartitions tarifations et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2018. L'adoption de ce règlement est prévue à la séance ordinaire du 13 décembre 2017.

7. NOMINATIONS

7.1 Nomination du préfet suppléant

Madame Chantale Lavoie, préfet, nomme M. Martin Landry à titre de préfet suppléant pour l'année 2018.

7.2 Nomination des membres du comité administratif

Résolution CM 2017-244 concernant la méthode de nomination du comité administratif

Sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyée par M. Jacques Pelletier, sur un vote demandé par M. Carol Poitras, il est résolu à la majorité que la composition actuelle du comité administratif soit maintenue, à savoir :

- Le préfet;
- Le préfet-suppléant;
- Le maire de la Ville de Causapscaal
- Le maire de la Ville d'Amqui
- Le maire de la municipalité de Sayabec
- Un maire parmi les municipalités de Saint-Moïse, Saint-Damase, Saint-Cléophas, Val-Brillant, Saint-Tharcisus et Saint-Vianney et;
- Un maire parmi les municipalités de Sainte-Érène, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Lac-au-Saumon, Albertville, Sainte-Florence, Sainte-Marguerite-Marie et Saint-Alexandre-des-Lacs.

Adoptée.

Résolution CM 2017-245 concernant la nomination du comité administratif

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Nelson Pilote, il est résolu de nommer les personnes suivantes sur le comité administratif de la MRC, à savoir :

1. Mme Chantale Lavoie, préfet
2. M. Martin Landry, préfet-suppléant
3. M. Marcel Belzile
4. M. Pierre D'Amours
5. M. André Fournier
6. M. Georges Guénard
7. M. Jean-Come Lévesque

Adoptée.

7.3 Nominations des représentants de la MRC sur les comités et organisations

Résolution CM 2017-246 concernant la nomination de représentants de la MRC sur des comités ou commissions de la MRC

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu de nommer les personnes suivantes sur les comités de la MRC :

COMITÉS	REPRÉSENTANTS DE LA MRC
Bureau des délégués	- Mme Chantale Lavoie (préfet d'office) - M. Jean-Paul Bélanger - M. Jean-Marc Dumont
Comité communications	- Mme Chantale Lavoie (préfet d'office) - Mme Marlène Landry - M. Jean-Paul Bélanger - M. Martin Landry - M. Jean-Marc Dumont
Comité consultatif agricole	- M. Carol Poitras - M. Martin Landry - M. Paul Lepage (fin de mandat en 2018)
Comité consultatif en urbanisme	- M. Paul Lepage - M. Jacques Pelletier
Comité consultatif en culture et patrimoine	- M. Gérard Grenier
Comité de sécurité publique	- M. Marcel Belzile (d'office) - M. Pierre D'Amours (d'office) - M. André Fournier (d'office) - M. Jacques Pelletier
Société d'énergie de La Matapédia (Investissement Lac-Alfred)	- Mme Chantale Lavoie - M. Pierre D'Amours - M. Gino Canuel - M. Jean-Marc Dumont - M. Mario Lavoie

Adoptée.

Résolution CM 2017-247 concernant la méthode de nomination des membres du conseil de la MRC sur le comité de développement et le comité multiressource

Considérant que le nombre de membres du conseil de la MRC intéressés à siéger sur le comité de développement et le comité multiressource est supérieur au nombre de postes disponibles.

En conséquence, sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Pierre D'Amours, il est résolu qu'afin de nommer les représentants de la MRC sur le comité de développement et le comité multiressource, chaque membre du conseil de la MRC exprime par un vote secret le choix de leur candidat pour chacun de ces comités.

Adoptée.

Résolution CM 2017-248 concernant la nomination des membres du conseil de la MRC sur le comité de développement

Sur une proposition de M. Paul Lepage, appuyée par M. Nelson Pilote, il est résolu de nommer MM Marcel Belzile et Pierre D'Amours à titre de représentants du conseil de la MRC sur le comité de développement.

Adoptée.

Résolution CM 2017-249 concernant la nomination des membres du conseil de la MRC sur le comité multiressource

Sur une proposition de M. Jocelyn Jean, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu de nommer Mme Chantale Lavoie et M. Carol Poitras à titre de représentants du conseil de la MRC sur le comité multiressource

Adoptée.

Résolution CM 2017-250 concernant la nomination de représentants de la MRC sur des comités ou des organisations externes

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Jean-Côme Lévesque, il est résolu de nommer les personnes suivantes sur les organismes partenaires de la MRC :

ORGANISATIONS	REPRÉSENTANTS DE LA MRC
Centre d'appels d'urgence région Est-du-Québec (CAUREQ)	- M. Martin Landry
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	- Mme Chantale Lavoie (d'office)
Comité accessibilité	- M. Pierre D'Amours
Comité Vigie Santé de La Matapédia	- M. Pierre D'Amours - M. André Fournier
Corporation de gestion du Parc régional de Val-d'Irène	- M. Pierre D'Amours - M. Daniel Carrier
Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia	- M. André Fournier
Écosite de La Matapédia	- M. Georges Guénard - M. Nelson Pilote
Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche	- Mme Marlène Landry
Organisme de bassin versant du Nord-Est	- M. Jean-Marc Dumont
Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli	- Mme Chantale Lavoie (d'office) - M. Pierre D'Amours (d'office)
Régie de l'énergie du Bas-Saint-Laurent	- Mme Chantale Lavoie
Société d'énergie du Bas-Saint-Laurent	- M. Mario Lavoie
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis	- M. Jean-Marc Dumont - M. Georges Guénard - M. Gérard Grenier
Société d'aide au développement des collectivités (SADC)	- M. Jean-Marc Dumont
Table des préfets du Bas-Saint-Laurent	- Mme Chantale Lavoie (d'office)
Transport adapté et collectif La Caravelle Inc.	- M. Paul Lepage
Véloroute Desjardins de La Matapédia	- M. Jacques Pelletier - M. André Fournier

Adoptée.

8. PROCHAINE RENCONTRE - SÉANCE ORDINAIRE (MERCREDI LE 13 DÉCEMBRE 2017 À 19H30)

Le conseil de la MRC tiendra sa prochaine séance mercredi le 13 décembre 2017 à compter de 19h30.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est adressée par l'assistance.

10. AUTRES SUJETS

10.1 Révision du code d'éthique et de déontologie du préfet – Avis de motion et présentation du projet de règlement

Avis de motion est donné par Mme Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia, à l'effet que, lors d'une prochaine séance sera adopté le règlement no 2017-11 révisant le code d'éthique et de déontologie s'appliquant au préfet de la MRC de La Matapédia.

10.2 Déclaration d'intérêt pécuniaire du préfet – Dépôt

Dépôt est fait de la déclaration d'intérêt pécuniaire de Mme Chantale Lavoie, préfet, et de l'accusé de réception auprès du secrétaire adjoint.

10.3 Renouvellement 2017-2018 - Entente MRC et CRD du Bas-Saint-Laurent – Attractivité (FDT Régional)

Résolution CM 2017-251 concernant le renouvellement 2017-2018 de l'entente entre les MRC et le CRD du Bas-Saint-Laurent relatif au dossier Attractivité (FDT Régional)

Sur une proposition de M. Carol Poitras, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu :

1. d'approuver le renouvellement de l'entente entre les 8 MRC de Bas-St-Laurent et le Collectif régional de développement (CRD) du Bas-St-Laurent pour la coordination de la stratégie régionale en attractivité pour 2017-2018; cette entente prévoit une contribution financière de la MRC de 8 032 \$, puisée dans le Fonds de développement des territoires (FDT, enveloppe régionale);
2. d'autoriser Mme Chantale Lavoie, préfète et M. Mario Lavoie, directeur général, à signer l'entente pour et au nom de la MRC de La Matapédia.

Adoptée.

10.4 Position de la MRC sur les coupures de postes chez Bell Média

Résolution CM 2017-252 concernant la position de la MRC de La Matapédia relative aux coupures de postes effectuées par Bell Média

Considérant que Bell Média a récemment effectué des coupures de postes qui ont pour impacts, entre autres, l'abolition du seul poste de journaliste à la station Rouge FM 99.9 à Amqui;

Considérant qu'avec cette coupure la couverture médiatique sera réalisée par les journalistes de la station de Rimouski; seul le journaliste de la Télévision communautaire Vallée de la Matapédia est présent dans La Matapédia à raison de 8 à 9 mois par année, les journalistes des autres médias étant basés à l'extérieur du territoire matapédien;

Considérant que cette coupure de poste aggrave la sous-représentation médiatique qui affecte déjà grandement le territoire matapédien;

Considérant que la radio est un média de proximité qui joue un rôle de premier plan dans l'information à la population, dont la compréhension des enjeux locaux et l'implication citoyenne;

Considérant que de telles coupures ont pour effet de faire reculer la démocratie régionale, de diminuer la qualité de l'information et d'accentuer le phénomène de dévitalisation dans les régions rurales du Québec;

Considérant que, dans le contexte des récentes compressions de Bell Média, la MRC de La Matapédia est très inquiète quant à l'avenir de la station Rouge FM 99.9 à Amqui.

En conséquence, sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu que la MRC de La Matapédia :

1. dénonce la coupure du seul et unique poste de journaliste à la station de radio Rouge FM 99.9 à Amqui;
2. demande aux dirigeants de Bell Média :
 - de revoir sa position concernant la présence journalistique dans les régions qu'elle dessert et, conséquemment, de réaffecter un journaliste à la station Rouge FM 99.9 d'Amqui et ;
 - de confirmer sa position quant au maintien à long terme des opérations de la station Rouge FM 99.9 à Amqui et des emplois qui s'y rattachent;
3. transmette copie conforme de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), au Conseil provincial du secteur des communications (CPSC), au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), aux municipalités du territoire de la MRC de La Matapédia, à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, M. Jean D'Amours, ministre responsable du Bas-Saint-Laurent et à M. Rémi Massé, député d'Avignon-Mitis-Matane-Matapédia.

Adoptée.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2017-253 concernant la levée de la séance d'ajournement du 28 novembre 2017

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Jocelyn Jean, il est unanimement résolu de lever la séance. Il est 22h50.

Adoptée.